

1^{er} avril 2010, Lila à la Demande du Vignoble un mode de transport en évolution



Deux demi journées supplémentaires de fonctionnement !

Le Conseil général et les Communautés de Communes Sèvre Maine & Goulaine, de la Vallée de Clisson, Vallet et Loire Divatte ont uni leurs efforts pour améliorer l'offre du service « Lila à la Demande du Vignoble ».

Lila à la Demande du Vignoble

Est un service de transport en porte-à-porte, sur réservation, pour répondre aux déplacements de proximité autres que réguliers. Il dessert les communautés de communes Sèvre, Maine & Goulaine, Loire Divatte, Vallet et de la Vallée de Clisson. Il est ouvert à tous les résidents de ces territoires, y compris aux personnes en fauteuil roulant.

Déplacement à l'intérieur des 4 communautés de communes du Vignoble et vers les communes limitrophes.

Les évolutions à compter du 1^{er} avril 2010

- 2 demi-journées supplémentaires soit **six demi-journées par semaine** au lieu de quatre précédemment :

	ALLER	RETOUR
MARDI matin	9h00 à 9h30	11h30 à 12h00
MERCREDI matin*	9h00 à 9h30	11h30 à 12h00
MERCREDI après midi*	14h00 à 14h30	17h30 à 18h00
JEUDI matin	9h00 à 9h30	11h30 à 12h00
VENDREDI matin*	9h00 à 9h30	11h30 à 12h00
VENDREDI après midi*	14h00 à 14h30	17h30 à 18h00

* possibilité de fonctionner sur une journée complète

demi-journées supplémentaires

- **extension de la desserte** vers des établissements de soin : **Pôle Hospitalier d'Ancenis**
- **nouvelle tarification** basée sur le réseau départemental de transport Lila :
 - ticket 2€* le trajet, soit 4€* aller-retour
 - OU carnets de 10 tickets à 17,60€*, soit 3,52€ l'aller-retour

*Prix au 1^{er} avril 2010. A noter que ces titres permettent d'effectuer une correspondance gratuite avec le réseau TAN à Nantes. Les tarifs jeunes et dégressifs en fonction du nombre d'utilisateurs disparaissent.

Rappel

La réservation du voyage doit se faire par téléphone **au 02.40.54.86.19**, au minimum **la veille du déplacement avant 16h30**

Pour bénéficier du service, il faut être adhérent, en demandant une carte de transport à votre mairie qui vous la délivrera gratuitement.

Proposition d'article à insérer dans votre prochain journal ou sur votre site internet.

Pour insertion logo ou dépliant sur internet,

vous pouvez contacter Claire GOMIN par mail : actionsenfaveurdespersonnes@ccsmg.fr